



École
**Madeleine-
Brousseau**

ÉCOLE MADELEINE-BROUSSEAU

Procès-verbal d'une rencontre du conseil d'établissement de l'école Madeleine-Brousseau tenue le lundi 9 mai, à 18 h 30, en vidéoconférence.

SONT PRÉSENTS :

Madame Amélie Paré	Présidente
Madame Sylvie Correia	Représentante au Comité de parents
Madame Jessika Phaneuf	Substitut au Comité de parents
Monsieur Alain Boissé	Parent
Monsieur Samuel Busque	Parent
Madame Geneviève Mailloux	Enseignante
Madame Annik Paradis	Enseignante
Madame Julie Roy	Employée de soutien
Madame Marie-Claude Grignon	Employée de soutien

ABSENCE :

Madame Chantal Beauclair	Enseignante
--------------------------	-------------

PARTICIPENT ÉGALEMENT À CETTE SÉANCE :

Madame Nathalie Chenette	Directrice
Madame Karine Bédard	Directrice adjointe

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Amélie Paré fait la constatation du quorum et ouvre la séance à 18 h 30.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 9 MAI 2022

Il est proposé par Sylvie Correia, d'adopter l'ordre du jour proposé

CÉ-33-2021 La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. ADOPTER LE PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 21 MARS 2022

Il est proposé par Annik Paradis, d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 21 mars dernier.

CÉ-34-2021 La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. AFFAIRES RELATIVES AU PROCES-VERBAL DU 21 MARS2022

Madame Chenette fait le suivi des points traités le 21 mars dernier.

Suivi du point 9.1.2 : Le sondage s'est tenu le vendredi 6 mai et le lundi 9 mai auprès des élèves de 4^e, 5^e et 6^e année. Les résultats seront divulgués lors de la prochaine séance du CÉ.

5. PAROLE AU PUBLIC

Rien à signaler.

6. PAROLE A LA TECHNICIENNE DU SERVICE DE GARDE

Julie Roy, technicienne du service de garde présente le dossier.

C'est la semaine québécoise de la garde scolaire. Plusieurs activités festives sont prévues pour les enfants et les membres du personnel : fabrication de couronnes, déjeuner pour le personnel, dîner à l'extérieur avec musique, kermesse, spectacle de magie et activités avec les parents.

Jusqu'à la fin de l'année, les activités extérieures seront préconisées, si la température le permet.

Élaboration du plan d'effectifs pour l'an prochain.

Préparation de la fin d'année et de la rentrée.

7. PAROLE A LA PRESIDENTE

Madame Amélie Paré a assisté à la séance extraordinaire du Conseil d'administration en vidéoconférence le 26 avril dernier. On y a entre autres abordé la planification des besoins d'espace 2021-2026 ; nouvelles constructions, reconstructions, agrandissement et classes modulaires.

Madame Chenette apporte un complément d'information.

8. PAROLE A LA REPRESENTANTE DU COMITE DE PARENTS

Madame Sylvie Correia présente les activités du Comité de parents.

Le 14 avril dernier, les membres du Comité de parents ont traité des sujets suivants :

- Retour de Consultation relative au Plan triennal de répartition et de destination des immeubles du CSSP pour les années scolaires 2022-2023 à 2024-2025 / Liste et actes des établissements des écoles et des centres pour l'année scolaire 2022-2023
- Résolutions pour participation à la Reconnaissance de l'engagement parental de la FCPQ
- Suivi sur la pièce de théâtre « Un parent presque parfait »

9. ÉTUDE DES DOSSIERS

9.1 DÉCISIONS

9.1.1 Autorisation pour pique-nique au parc Jean-Bigonesse au courant de la semaine du 20 juin pour les élèves de la classe multi 5-6 (adoption)

Madame Chenette présente le dossier.

Il est proposé par Alain Boissé d'autoriser le pique-nique au parc Jean-Bigonesse pour les élèves de la classe multi 5-6.

CÉ-35-2021 La proposition est adoptée à l'unanimité

9.2 DISCUSSION

9.2.1 Établir les principes d'encadrement de frais chargés aux parents

Madame Chenette présente le dossier.

Objet : Principes d'encadrement du coût des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine et découpe pour l'année scolaire.

Conformément à l'article 77.1 de la LIP et dans le respect de l'article 7 de la LIP, la direction de l'école Madeleine-Brousseau a proposé au conseil d'établissement une liste de principes d'encadrement qui seront pris en compte, par le personnel de l'école et la direction d'école, dans le choix des documents visés par le troisième alinéa de l'article 7 de la LIP et dans l'élaboration de la liste du matériel d'usage personnel (effets scolaires) requis pour les services dispensés par l'école Madeleine-Brousseau.

Les principes d'encadrement proposés par la direction de l'école Madeleine-Brousseau seront également pris en compte dans le choix des manuels scolaires et du matériel didactique requis pour l'enseignement des programmes d'études proposés par les enseignants (art. 96.15 LIP)

Les principes d'encadrement proposés sont cohérents avec :

- Les différentes politiques du Centre de Services scolaire des Patriotes balisant certains frais ainsi que leur gestion;
- Le projet éducatif de l'école Madeleine-Brousseau qui a été déposé par le conseil d'établissement;

D'établir les principes d'encadrement qui seront pris en compte dans l'élaboration des listes de matériel d'usage personnel, du choix des documents visés par le troisième alinéa de l'article 7 de la LIP et du choix des manuels scolaires et du matériel didactique pour l'année scolaire 2022-2023. Ces principes d'encadrement sont déposés en annexe.

En conséquence, sur proposition de Sylvie Correia, il est résolu :

De mandater la direction pour qu'elle s'assure que les listes préparées par le personnel de l'école Madeleine-Brousseau respectent lesdits principes, avant de les approuver et de les déposer au conseil d'établissement.

CÉ-36-2021 La proposition est adoptée à l'unanimité

9.3 INFORMATION

9.3.1 Organisation scolaire 2022-2023

Madame Chenette présente le dossier. Pour l'année scolaire 2022-2023, 682 élèves sont inscrits à l'école Madeleine-Brousseau. Aucun élève ne sera déplacé.

Nombre de classes par niveau :

- 4 classes de 1^{re} année
- 5 classes de 2^e année
- 1 classe multi 1-2
- 5 classes de 3^e année
- 5 classes de 4^e année
- 4 classes de 5^e année
- 4 classes de 6^e année
- 1 classe multi 5-6

Une période de questions s'ensuit.

9.3.2 Règles de classement des élèves

Madame Chenette présente le dossier. La formation des groupes est un long processus de travail de l'équipe-école afin de constituer des groupes équilibrés :

- Nombre de garçons et de filles
- Nombre d'élèves francisés
- Nombre d'élèves forts et d'élèves plus faibles
- Nombre d'élèves avec des suivis avec les professionnels et orthopédagogues

Ce long processus mène à un équilibre entre les groupes d'un même niveau avec pour objectif une tâche équitable pour les enseignants. Dans cette optique, il est parfois difficile d'acquiescer aux demandes des parents en lien avec une demande précise pour un enseignant.

Madame Bédard apporte un complément d'information.

Un échange s'ensuit.

9.3.3 Suivi stationnement

Madame Chenette a reçu une bonne nouvelle du Service des ressources matérielles. Quatre dos d'âne permanents seront installés cet été dans le stationnement de l'école ; deux dans le stationnement du personnel et deux à l'entrée et à la sortie du débarcadère au service de garde.

Un échange s'ensuit.

9.3.5 Activités mai et juin

Madame Chenette fait la nomenclature de plusieurs activités qui se tiendront en mai et juin à l'école Madeleine-Brousseau :

- 13 mai : Triathlon pour les 5^e et 6^e année
- 18 et 19 mai : Tournoi de hockey cosom
- 25 mai Cross-country à l'aréna pour les 5^e année
- 14 et 15 juin : Spectacle en soirée en présentiel
- 14 juin : Portes ouvertes pour les nouveaux élèves (15 h 30 à 17 h 30)
- 16 juin : Chasse au trésor
- 22 juin : Kermesse

Un échange s'ensuit. On propose de venir aux spectacles à pied et de limiter le nombre de billets par enfant. La direction informera les parents et les places seront limitées.

9.3.6 Campagne de financement vente de chandails.

Madame Chenette informe les membres du résultat de la campagne de financement. Seulement 12 chandails ont été vendus avec un profit de 1.25 \$ par chandail.

Un échange entre les membres s'ensuit.

La campagne de financement avec les fromages est beaucoup plus efficace.

Il serait peut-être possible de remettre la campagne de financement en ligne à l'automne.

9. LEVÉE DE LA SÉANCE

La prochaine rencontre aura lieu le lundi 13 juin à 17 h 30 au salon du personnel. À 19 h 10, il est proposé par Samuel Busque de lever la présente séance.

CÉ-37-2021 La proposition est approuvée à l'unanimité.

Amélie Paré, Présidente

Nathalie Chenette, Directrice

Date